

■ **Zanola & Fils**, à Aubonne, installations sanitaires (FOSC du 23.12.1999, p. 8718). L'associé Davide Zanola s'étant retiré, la société est dissoute et radiée. L'associé Alain Zanola continue les affaires sous la raison individuelle 'ZANOLA SANITAIRE ET CH-AUFFAGE', à Lavigny, conformément à l'art. 579 CO.  
Journal no 151 du 07.01.2003  
(00808864 / CH-550.0.178.049-1)